

AR Prefecture

063-216302588-20260306-DEL2026030603-DE
Reçu le 12/03/2026
Publié le 12/03/2026

DEL2026030603

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 11

PROCURATION : 1

VOTANTS : 12

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Six Mars à Dix Neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 février 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène, VERNET Thimothée.

Absents : COSTE Roger, CHARBONNIER Marie-Laure, OLIVIER Katia

Procuration : CHARBONNIER Marie-Laure à PEUDEVIN Mireille

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET GENERAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mars 2026 relative au Compte de gestion du budget général pour l'exercice 2025,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mars 2026 adoptant le compte administratif du budget général pour l'exercice 2025,

Considérant les résultats cumulés de l'exercice 2025 du budget général, lesquels font apparaître :

CA 2025	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	782 124.51	783 711.82
Recettes	1 785 216.50	829 355.18
Résultat 2025	1 003 091.99	45 643.36
Report 2024	926 518.00	-171 653.03
Résultat cumulé 2025	1 929 609.99	-126 009.67

Considérant par ailleurs les crédits reportés sur l'exercice 2026 :

Dépenses	852 711.83
Recettes	77 942.00

AR Prefecture

063-216302588-20260306-DEL2026030603-DE
Reçu le 12/03/2026
Publié le 12/03/2026

DEL2026030603

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,*

- Décide de procéder à l'affectation des résultats 2025 – budget général – de la manière suivante :
 - Section de fonctionnement
Recettes (article 002) : 1 028 830.49€
 - Section d'investissement
Recettes (article 1068) : 900 779.50€
Dépenses (article 001) : 126 009.67€

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

